



PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Rivière-Saas-et-Gourby

Planche Sud

Echelle 1/5 000 CDGFP PCN 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021
Mise à jour des annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021
Modification n°1 approuvée le 14 février 2024
Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025

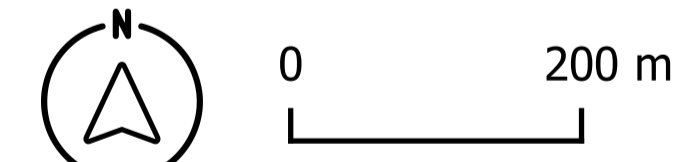
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
Année n°AR008-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du PLUi-H du Grand Dax
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025

Le Président,
M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



Sources : Cadastre DGFip 2025
Réalisation : Service SIG Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Décembre 2025

- URBANISME**
- UA Limite et nom de zone
 - Emplacements réservés
 - Voirie
 - Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement collectif social
 - Prescriptions d'implantation
 - Marge de recul particulière
 - Commerce et artisanat
 - Linéaire de préservation de la diversité commerciale
 - Autres prescriptions
 - OAP Orientation d'aménagement et de programmation (Zones dédiées en zones)
 - Règles de stationnement mineur (proximité d'un transport en commun en site propre)
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (à leur déclin dans le règlement local)
 - Règles architecturales particulières
 - Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU
 - RISQUES
 - Prescriptions liées au risque inondation
 - Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
 - Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation
 - Prescriptions liées au risque incendie de forêt
 - Zone d'aléa fort feu de forêt
 - Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêt
 - Prescriptions liées au bruit
 - Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'Atmosphère de Deux-Septours
 - Prescriptions liées au risque mouvement de terrain
 - Zone de risque d'affaissement et d'éboulement
 - Prescriptions liées au risque pyrotechnique
 - Zone de risque pyrotechnique - 21/22
 - Zone de risque pyrotechnique - 23
 - Zone de risque pyrotechnique - 24
 - Zone de risque pyrotechnique - 25
 - Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses
 - Zone des ouvrages de transport de gaz naturel
 - Boule intervenue dans cette zone doit être l'objet d'une demande de renseignements auprès de l'EDF

- PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ**
- Ensembles paysagers et bâtis à protéger (Zones classées en zones)
 - Espace boisé classé
 - Éléments paysagers à protéger
 - Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
 - Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
 - Trame verte - corridors écologiques
 - Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
 - Trame bleue - corridors écologiques
 - ex-ZPPAUP
 - Périmètre de protection des monuments historiques
 - Sites classés ou inscrits
 - Site patrimonial remarquable modifié (SPR)
 - DIVERS
 - Périmètre de servitude à statuer (Règles S005 LCV Sous Déclaration d'utilité publique)
- Le fonds cadastre utilisé est celui fourni par la DGFIP et n'est pas une copie certifiée géométrique intercommunale. Des changements entre communes peuvent donc apparaître. Seuls les renseignements entre communes peuvent donc apparaître. Seuls les renseignements concernant la commune numérotée sur chaque plan sont opposables.
- Limites de la commune concernée
- Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Création d'une aire de stationnement	Commune
2	Création d'une aire de jeux	Commune
3	Création d'une aire de stationnement	Commune
4	Création d'une aire de stationnement	Commune